Courrier

D'Yvon Chotard (Saint Nazaire)

Voici enfin le courage d'une attitude réaliste; voici enfin la gifle aux folkloriques grandes gueules impuissantes et vaniteuses qui n'appartiennent ni au passé ni au présent du mouvement anarchiste. Vouloir refaire l'histoire comme elle a été faite et comme elle ne se reproduira plus, c'est délibérément choisir l'impuissance isolée. Traiter les autres de cons et les laisser faire, c'est une attitude de potache révolutionnaire. Comment veut-on voir progresser le mouvement anarchiste quand ceux qui s'en prétendent traditionnellement tirent à boulets rouges sur tous ceux qui veulent s'en rapprocher: les bourgeois sont des salauds, les marxistes sont des cons, les chrétiens sont des cons et des salauds, tout le monde est con sauf bien entendu l'«éternel» révolutionnaire anarchiste, l'aspirant Bakounine sans génie. Il est temps que l'anarchisme se réconcilie avec les travailleurs, avec tous les travailleurs. Il est temps que l'anarchisme adopte l'attitude franche, sans équivoque et pourtant lucide, des alliés de tout ce qui fait progresser l'humanité vers un mieux, qui la fait tendre vers cette révolution qui a échappé aux courageux lanceurs de bombes des décades passées.

Il faut bien reconnaître, bien qu'il en coûte, qu'à part la fabuleuse aventure de la Commune, la guerre d'Espagne et plusieurs autres, qu'à part les attentats terrifiants contre les hommes des pouvoirs, le mouvement anarchiste n'a entraîné que l'opposition quasi totale de la grosse majorité.

Et pourtant, comme je le disais plus haut, la Commune a suscité l'enthousiasme. Et pourtant l'ouvrier est contre l'autorité. Et pourtant, l'étudiant veut son indépendance. Et pourtant, le paysan se révolte contre l'État. Et pourtant, les hommes ont encore soif de liberté.

Alors? Pourquoi cette désertion des masses au mouvement anarchiste? Pourquoi?

Mais il faut être complètement déséquilibré pour penser que les pères et les mères de famille risqueraient la vie de leurs enfants avec ceux qui prétendent détenir la société idéale au bout de leur fusil, ceux qui prétendent que surgira dans l'explosion des bombes l'image du bonheur futur.

C'est là précisément que réside l'utopie de ceux qui attendent lâchement la révolution dans un bel isolement.

Les anarchistes du passé avaient au moins le courage de leurs opinions. Ils croyaient à la violence comme moyen et ils utilisaient la violence. Mais à l'heure actuelle, quelle est la grande gueule qui ira lancer sa bombe et mourir avec elle?

Bien pâles défenseurs de la violence! Alors, qu'ils aillent jouer dans leur cour et laissent enfin la place à l'élaboration d'un mouvement, vaste celui-là, s'attachant lui, non d'abord à des idées hypothétiquement applicables dans l'avenir, mais s'attachant en priorité aux actions sans prétention, mais efficaces.

Avant de «donner» le pouvoir aux travailleurs, il faudrait peut-être les préparer en leur donnant leur usine, avant d'interdire la politique telle qu'elle est, il faudrait peut-être en préparer dès
maintenant une autre.

Voilà une attitude d'hommes réellement libres et forts. Il ne faudra détruire les bidonvilles que lorsque nous aurons des résidences. J'aimerais mieux un bidonville que rien ou même qu'une vague promesse d'un appartement en H.L.M.

C'est cette attitude-là qui est en fait la non-violence. L'erreur ne résiste pas à l'évidence de la vérité, la magie ne résiste pas à la science. Il n'est pas nécessaire de combattre qui que ce soit corporellement pour faire comprendre aux

travailleurs qu'un travail humain de six heures est préférable à un travail à la chaîne de huit ou neuf heures. Il suffit de présenter les faits sans exagération ni complaisance. Nul ne le contestera, mais encore faut-il le faire!

Est-ce à dire que cette attitude non violente ne nécessite aucun héroïsme, aucun courage? Non, certes! Car du courage il en faut (et il manque encore à beaucoup) pour affronter la réalité, pour démontrer par l'évidence.

Les anciens anarchistes s'attaquaient aux hommes d'État pour combattre l'État et ce qu'il faut maintenant c'est s'attaquer à l'État lui-même, sans détour et avec courage, s'attaquer au service militaire par le service civique, s'attaquer à la bombe atomique par l'amitié internationale, s'attaquer aux «services de désordre» par l'ordre, s'attaquer au pouvoir par la désobéissance, car contrairement à ce que pense J.-P. Laly, la non-violence ce n'est pas s'asseoir dans la rue ou faire la grève de la faim. Ça c'est encore une attitude passive, il faut au contraire trouver un plan total d'action concrète, il faut prévoir en agissant et agir selon des plans précis, établis sérieusement (enfin!). Gandhi quand il faisait, détruire les réserves alimentaires anglaises ne frappait pas les Anglais avec une épée, mais il risquait (il a pu s'en rendre compte) la prison: cette désobéissance civile s'accompagnait de la préparation (restée malheureusement inachevée) de l'indépendance indienne. C'est cet ensemble qui fait la non-violence. La non-violence est un tout et si l'on veut aller vers une non-violence spécifiquement anarchiste, il convient de ne pas prendre dans un ensemble de règles ce qui plaît et de rejeter ce qui ne plaît pas. On n'arriverait qu'à une méthode bâtarde sans beauté ni valeur morale. Si J.-P. Laly pense que la non-violence n'est qu'un moyen pratique, sans danger et au rabais pour remplacer les bombes, il n'a encore rien compris à la non-violence (qu'il veuille bien pardonner cette «violence» épistolaire…).

En effet, la non-violence sans risque, c'est précisément la

lâcheté au sujet de laquelle Gandhi a écrit de façon très claire: «S'il n'y avait le choix qu'entre la violence et la lâcheté, je n'hésiterais pas à conseiller la violence.»

La non-violence n'est pas le retour aux non-compromissions diplomatiques de nos républiques, mais elle suppose au contraire le même courage qui a guidé nos chers lanceurs de bombes du passé. Il n'y a pas d'ironie en mon cœur quand je parle de ces aînés à qui la colère ôtait le choix.

Nous aurons besoin de ce courage pour les manifestations face au «désordre armé», pour les grèves de la faim à mort, pour la prison, le mépris et le reste. Si l'on ne veut pas aller au bout de la non-violence et s'arrêter en chemin, il faut chercher un autre moyen et laisser tomber celui-ci.

La preuve de la valeur de la non-violence réside précisément dans le fait qu'on peut et qu'il faut la conduire jusqu'au bout. Cela se fait sans contradiction contrairement à la violence qui, poussée à l'extrême, ne mène qu'à la destruction totale. La supériorité de la non-violence, c'est qu'elle peut être à la fois moyen et fin et, si l'on veut bien méditer trente secondes, on s'apercevra que la non-violence en tant que fin conduit à cette société que Proudhon esquissait déjà.

Il est donc grand temps que nous définissions une ligne d'action précise et large cependant qui recrutera tous ceux qui veulent le bonheur des hommes sur cette bonne vieille terre fatiguée de tant de violence et de tant de haine. Il est grand temps que l'on oublie les querelles métaphysiques et byzantines pour agir contre les erreurs vers la victoire finale de tous les hommes. Il est grand temps que la bombe atomique soit hors la loi. Il est grand temps que les soldats s'arment de pelles pour nourrir les enfants indiens ou chinois. Il est grand temps que chacun ait le droit à la culture et aux études supérieures. Il est grand temps…

De Louis Piron (Thionville)

Un article a retenu mon attention, celui de J.-P. Laly, *Vers une non-violence spécifiquement anarchiste*; à mon avis il s'est fourvoyé, voulant démontrer que la non-violence anarchiste est totalement différente de la non-violence mystique de Lanza del Vasto par exemple. En effet, il aboutit à une contradiction fondamentale dans l'action à entreprendre,... «si les non-violents mystiques peuvent aller jusqu'au bout, jusqu'à la privation de vie, les anarchistes ne peuvent aller que jusqu'à la limite de sécurité...» et comme action à entreprendre: refaire l'expérience Lecoin!

Mais il me semble qu'une grève de la faim que l'on prévoit, d'avance, pourvue d'une limite de sécurité n'en est plus une: comment prendre au sérieux des gens qui mènent une action en excluant le moindre risque, et si on ne les prend pas au sérieux, comment escompter un résultat? Ou alors s'il établit la limite de sécurité (dans le cas d'une grève de la faim) à deux doigts de la mort, sait-il qu'à ce niveau l'organisme aura déjà pris un sérieux coup? Que ceci entraînera, et aura déjà entraîné pas mal de souffrances *physiques*? Souffrances physiques que par ailleurs il refuse... Et les souffrances causées par le manque de nutrition arrivent très vite, très très vite, pas seulement quand on se trouve à deux doigts de la mort! Et bien sûr sans aller jusqu'à ce stade, on peut les supporter, mais on n'est plus très loin du masochisme alors, car dans les douleurs ressenties pendant l'action, le gréviste éprouve une satisfaction: celle de croire son action utile, il idéalise son acte, il est *mystique*.

Non, vraiment, je ne crois pas que la grève de la faim soit une arme utilisable par des anarchistes non violents, il y en a d'autres, violence suivant les circonstances, mais dans l'arsenal non violent, assez opportuniste sur ce point; j'utiliserai la violence ou la non-violence suivant les circonstances, mais dans l'arsenal non-violent, c'est certain que jamais je ne me laisserai aller à une grève de la faim que

je me connais incapable de mener assez loin, et je refuse d'encourager qui que ce soit à le faire; une grève de la faim qui se veut efficace doit être menée jusqu'au bout ou alors c'est un vaste bluff qui prendra une fois, mais pas deux, un bluff qui aurait pour résultat de déconsidérer aux yeux du public ceux qui l'auraient entreprise; c'est une arme à double tranchant, cherchons-en à un seul tranchant, qui auront l'avantage, même en cas de non-efficacité, de ne pas se retourner contre nous.

De Jean Lagrave (Paris)

Dans un article intitulé *La Double Objection* («A. et N.-V.» n° 2, octobre 1965), Marcel Viaud aborde le problème de la réorganisation de la Défense nationale. Sommairement, à l'aide de textes officiels, il brosse un tableau de la situation dans laquelle se trouveront les citoyens français de demain. Il ne semble pas, en effet, que cette organisation soit mise en place et apte à fonctionner actuellement d'une manière totalement efficace. Beaucoup n'ont pas encore eu le privilège de faire connaissance avec le fichier national. Un nouveau train de lois et décrets ont d'ailleurs été promulgués le 8 juillet dernier et il est probable que d'autres suivront.

Sur les motifs profonds de cette réorganisation, syndicalistes et pacifistes ont des thèses quelque peu différentes; selon moi, elles s'additionnent et se complètent.

Pour les premiers, il n'y a rien de nouveau pour le temps de guerre puisque pendant les conflits précédents, les civils de l'arrière étaient réquisitionnés et dépendaient déjà de la juridiction militaire. La nouveauté réside dans le fait que les lois peuvent s'appliquer en cas de menace «notamment sur une partie du territoire, sur un secteur de la vie nationale ou une fraction de la population» (art. 6). Certaines menaces de réquisition ont déjà été justifiées par référent à l'ordonnance du 7 janvier 1959.

L'aspect anti-ouvrier apparaît pleinement à la lumière des textes, et des faits.

Pour les pacifistes, c'est l'aspect nouveau de la guerre totale (utilisation d'armes atomiques, bactériologiques, engins spatiaux, etc.) qui a nécessité ces réformes; les notions classiques de front, zone, etc., n'ont plus de signification puisque tous les citoyens sont concernés sans discrimination. (Nous espérons cependant que le général et ses laquais disposent, dès maintenant, d'abris antiatomiques confortables et spacieux…)

Quelle que soit l'interprétation donnée, les militants conscients savent que cette législation nouvelle laisse présager un avenir particulièrement sombre. On est alors en droit de s'étonner devant le silence des appareils politiques et syndicaux de tous ordres.

L'usine dans laquelle je travaille s'est vu «octroyer» un statut de défense. Délégués et militants ouvriers ont vivement réagi, mais il semble que la bureaucratie syndicale n'ait pas voulu s'intéresser au problème puisque nous avons attendu trois semaines un tract dénonçant mollement cette affectation et en tout cas ne débouchant sur aucune sorte d'action, même minime. Rares sont ceux qui ont refusé de signer leur fiche individuelle. Conséquemment à mon refus et au cours d'un entretien avec le chef du personnel, j'ai pu apprendre que n'étant pas «défini», je me trouverais, en cas d'application de ce statut de défense, en état de... désertion!

Il me semble également utile de souligner que les Allemands seraient sur le point de bénéficier d'une loi dite «fondamentale». Des projets concernant «l'état d'urgence» sont dans les tiroirs et seraient déjà sortis si, contrairement à ce qui se passe en France, une violente opposition ne s'était manifestée de la part des syndicats et milieux de gauche.

Les origines de cette «loi d'urgence» remontent à 1958, et

c'est l'été dernier qu'elle fut soumise au parlement. La S.P.D. (parti «social-démocrate»), bien que formant des réserves, a d'ailleurs participé à son élaboration.

Cette «loi fondamentale» garantit l'exercice du droit de grève, mais une loi annexe permet la réquisition de tout citoyen entre 18 et 65 ans (55 pour les femmes) sur son lieu de travail ou en tout autre lieu pour les besoins de la défense.

«Pour être prête à tout moment à faire face à l'«état d'urgence», il est évident que la population doit, dès le vote de ces lois, se livrer à des exercices divers, faire l'achat du matériel de protection et du ravitaillement nécessaires et se soumettre à l'encadrement de plusieurs hiérarchies de personnel nommées par les autorités. Il n'est vraiment pas exagéré de parler d'une militarisation totale de la population et d'une disparition de la distinction entre temps de paix et temps de guerre.» (*Partisans*, n° 22, François Maspero Édit.; octobre 1965.)

Journalistes, militants syndicaux peuvent être contraints à un «hébergement collectif».

Un avocat allemand, M. Hannover, écrit: «En réalité la peur d'une grève générale est le motif conscient ou inconscient de toute législation sur l'état d'urgence.»

Le parallélisme avec les lois françaises est pour le moins frappant: à croire que la coopération n'est pas infructueuse et n'a pas fait faillite dans tous les domaines.

Meetings, marches, manifestations diverses ont jusqu'à présent fait reculer le gouvernement fédéral. Intellectuels et ouvriers mènent ensemble le combat bien que l'appareil du D.G.B. (puissante centrale syndicale groupant 6 millions de travailleurs) ne semble pas désireux d'entrer en conflit avec la S.P.D. dont 180 députés ont des responsabilités syndicales.

La réaction est cependant telle à la base que, selon plusieurs dirigeants syndicaux, la promulgation de ces lois entraînerait probablement la grève générale.

En dehors des textes officiels peu «digestibles», je signale un fascicule de trente pages. C'est le supplément au n°24 de *L'Officier de réserve de janvier 1963*. Édit. de l'Armée française, 10, rue de Chateaudun, Paris 9^{e}: 0,50 F. Si les perspectives de ces militaires sont plus que différentes des nôtres, ce document, *Les Nouvelles Institutions militaires et la Démocratie*, me semble être un outil de travail intéressant.